



Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville
Province de Québec

Avis public

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-02 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2017-02

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE

AVIS EST DONNÉ que le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation quant à l'objet et aux conséquences du projet de règlement suivant :

- Projet de règlement intitulé : « Règlement de zonage afin de modifier les dispositions relatives aux distances séparatrices en concordance au schéma d'aménagement révisé ». Celui-ci a pour objet de se conformer au schéma d'aménagement de la MRC des Maskoutains suite à l'adoption du règlement 18-523 relatif aux nouvelles dispositions concernant les distances séparatrices en milieu agricole.

Ce projet de règlement a été adopté lors d'une séance ordinaire du conseil municipal tenue le 3 juin 2019. Il ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

La consultation publique sur ce projet de règlement se tiendra **le lundi 5 août 2019 à 19 h** à la Salle du Conseil, située au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville. Au cours de cette séance publique, on expliquera le projet de règlement et on entendra les personnes ainsi que les organismes qui désireront s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance.

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville, ce 12^e jour du mois de juin 2019.

Carole Denis
Directrice générale